

# BTM Coiffure

2 ans

## Conditions d'entrée

- Être titulaire d'un CAP Métiers de la Coiffure
- Avoir un contrat de professionnalisation



## Formation

### Domaine professionnel

- Accueil de la clientèle et conseil
- Commercialisation de produits
- Gestion des coûts de production, des stocks et des achats
- Animation et organisation d'une équipe
- Réalisation de coupes et de coiffure mixte

## Objectifs et compétences

Le Brevet Technique des Métiers (BTM) Coiffeur permet d'accéder à un emploi de **coiffeur qualifié**, ayant la capacité de suppléer l'absence du chef d'entreprise. Vous pouvez être également **manager d'un salon** ou encore après quelques années d'expérience, vous pourrez vous mettre à votre compte en tant que **dirigeant d'un salon de coiffure**.

### Diplôme de niveau IV

### Durée et alternance

- **728 heures de cours sur 2 ans**
- **2 jours de 8h de cours par semaine sur la 1<sup>re</sup> année**
- **1 jour de 8h de cours par semaine sur la 2<sup>ème</sup> année**
- **30 semaines de cours par an**

*Examen Ponctuel en Juin*

*Possibilité d'aménagement des parcours de formation en fonction de l'expérience, des diplômes antérieurs.*

*Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Contacter la référente handicap du CFA, Mme STERVINOU - [estervinou@cfa-ce.fr](mailto:estervinou@cfa-ce.fr).*

➤ Réalisation de prestations de coupe masculine et d'entretien pilo-facial

➤ Réalisation de modifications durables de la forme sur tous les types de cheveux



3 rue Vasco de Gama  
44800 Saint Herblain

02 40 71 06 50

[contact@cfa-ce.fr](mailto:contact@cfa-ce.fr)



24 rue de l'Île de France  
44600 Saint Nazaire

02 40 66 71 83

[st-nazaire@cfa-ce.fr](mailto:st-nazaire@cfa-ce.fr)

**L'APPRENTISSAGE C'EST APPRENDRE UN MÉTIER EN ALTERNANT PÉRIODES PRATIQUES EN ENTREPRISE ET PÉRIODES DE FORMATION AVEC, À LA CLÉ, UN DIPLÔME OU UN TITRE PROFESSIONNEL RECONNU !**

## Le contrat d'apprentissage

- Une première **expérience professionnelle** longue
  - Une formation **prise en charge par l'OPCO**
  - Un **accompagnement** par un professionnel qualifié
  - Un diplôme ou un titre professionnel **reconnu au RNCP**
- 
- Un **contrat de travail** comportant toutes les mentions obligatoires prévues par la réglementation
  - **45 jours en entreprise** pour vous assurer que votre engagement mutuel est satisfaisant



### Hébergement

Partenariats avec  
l'internat du Sacré  
Coeur et les hôtels  
Cerise

### Congés payés

5 semaines de congés  
payés par an

### Restauration

Sur place ou à emporter,  
Midi et Demi propose des  
formules étudiantes. Il  
se situe dans le même  
bâtiment que le CFA.

### Transport

Accessible facilement en  
tramway, arrêt Frachon, ou  
par le périphérique

## Rémunération

BTM Coiffure

1<sup>ère</sup>  
année

16 - 17 ans  
% du SMIC

55%

18 - 20 ans  
% du SMIC

55%

21 - 25 ans  
% du SMIC

70%

26 ans et plus  
% du SMIC

100%